Jeudi 8 Novembre 1855. Nº 89. — Neuvième Année.

COURRIER DU VALAIS.

PRIX D'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE. Pour le canton du Valais et toute la Suisse, franc de port, 11 francs fédéraux pour un an; --- 6 ffr. pour 6 mois; --- 4 ffr. pour 3 mois. --- Pour l'étranger, franc de port jusqu'à la frontière, pour un an 16 ffr.; --- pour 6 mois 9 ffr.; --- pour 3 mois 5 ffr

On s'abonne au bureau du COURRIER DU VALAIS, à Sion. --- En Suisse, dans tous les bureaux des postes.

PRIX D'INSERTION: Pour une annonce de 4 lignes et au-dessous, 60 centimes.---Pour une annonce au-dessus de 4 lignes, 15 cent. la ligne. --- Les insertions répétées paient moitié du prix pour la seconde fois, et le tiers du prix pour la troisième fois. ---Les lettres etc., doivent être adressées *franco* au bureau du journal, à Sion.

Les annonces, avec leur coût, doivent être adressées à l'imprimeur du journal.

CANTON DU VALAIS.

Nous ne sommes pas encore en mesure d'annoncer à nos lecteurs le résultat du scrutin de dimanche dernier pour la nomination d'un député au Conseil national. Bien que nous soyons aujourd'hui le 7, les communes n'ont pas encore envoyé les procès-verbaux de cette opération. On ne peut cependant prétexter l'éloignement de quelques-unes d'entre elles pour justifier un pareil retard, car la commune des Fins-Hauts, qui est certainement la plus difficile à aborder dans cette saison, a déjà fait parvenir le procès-verbal qui la concerne. Les communes les plus rapprochées du chef-lieu sont précisément celles qui sont le plus en défaut sous ce rapport.

Tout ce que nous pouvons dire à peu-près de positif pour le moment, c'est que les conservateurs n'ont pas proposé de candidat, et que les libéraux ont si bien su disséminer leurs suffrages, que l'on n'est parvenu à aucun résultat, et qu'une nouvelle opération deviendra par conséquent nécessaire.

Le district de Monthey a persisté à soutenir la candidature de M. Pignat; MM. Claivaz et Filliez paraissent ensuite avoir obtenu le plus de suffrages dans les autres districts. Par un retard que nous ne comprenons pas, le numéro de notre journal qui contenait la lettre par laquelle M. Filliez déclinait sa candidature en présence de celle de M. Claivaz, n'est pas parvenu assez tôt à nos abonnés pour que les électeurs aient pu en avoir connaissance. Sans cette circonstance il n'y a pas de doute que M. Claivaz n'eût réuni la majorité absolue des suffrages.

Simples questions à M. le président d'une commune du Bas-Valais.

Monsieur le président!

Dans une publication dont vous avez bien voulu régaler vos administrés le 28 octobre dernier, vous leur dites que vous allez faire des économies notables sur le budget de l'instruction publique:

1º Votre intention serait-elle de nous ramener aux heureux temps de jadis où l'instruction publique ne coûtait absolument rien, mais où par correspectif l'instruction publique n'existait pas du tout?

2º Sur la foule de vos administrés, croyez-vous d'en trouver beaucoup qui appuient l'immortelle motion que vous avez fait passer en conseil, de faire des économies sur l'instruction publique; — et ne pensez-vous pas que plus d'un citoyen pourrait vous désigner des chapitres du budget communal où l'économie se trouverait mieux placée?

3º Cette économie tant prônée ne serait-elle pas un leurre, et ne consisterait-elle pas surtout à mettre à la place du recteur, qui ne coûte pas un centime au budget municipal, un régent plus ou moins breveté qu'il faudra salarier, pendant que vous ne pourrez, ne vous en déplaise, toucher au bénéfice du rectorat, attendu que le titulaire actuel est encore à son poste, et qu'il y restera, s'il plait à Dieu?

4º Croyez-vous, cher président, que depuis le temps d'Esope, l'on ait changé d'opinion à l'égard de ceux qui vendent la peau de l'ours avant de l'avoir tué, et qu'ayant été depuis deux mille ans considérés comme des écervelés, ils puissent dorénavant passer pour des gens d'esprit?

5º N'éprouveriez-vous pas quelque difficulté à prouver ce que vous avanciez, c'est-à-dire que l'école du rectorat a été jusqu'à-présent une *quasi sinécure?*

6º Vos propres enfans n'ont-ils pas fréquenté cette école, et pourriez-vous nous dire en quoi vous avez eu à vous plaindre des leçons qu'ils y ont reçues?

7º Sur plus de quatre-vingt familles qui y ont envoyé leurs enfans depuis dix ans que cette école est tenue par M. C..., vous chargeriez-vous d'en trouver dix qui se plaignent de cet instituteur; — et sur peut-être cent jeunes gens qui l'ont fréquentée en trouveriez-vous quatre qui puissent dire quelque mal de M. C...?

8º Sur la généralité des gens qui raisonnent à M ** en connaissez-vous trois qui osent établir un parallèle entre les capacités de l'ecclésiastique que vous vous êtes donné la tâche ingrate de faire renvoyer de sa place, et celles du boulanger que vous avez déjà (quoiqu'un peu trop tôt) nommé pour le remplacer?

9º Cela étant, quel intérêt puissant pouvez-vous avoir à gratifier de votre animosité un instituteur que l'immense majorité de la commune désire garder, pendant que l'on dit vous avoir entendu répéter en mainte occasion ces paroles fatidiques; *il faut qu'il sorte*? — et du moment que cette majorité dira: *nous voulons qu'il reste*,

---

NOTE

sur les tremblemens de terre ressentis en Valais en 1855, du 25 juillet à cette date,

par M. le chanoine **RION.**

(Suite.)

Août. — Le 5, à 12 3/4 h. du matin, oscillation suivie d'une détonation. Des détonations sans oscillations vers 2, 7 1/4 et 7 1/2 h. du matin, et vers 1, 1 1/4 h. du soir. Vers 6 1/2 h., détonation et faible oscillation; idem, 5 m. plus tard, mais sans oscillation, ainsi qu'à 8, 9 1/4, et 11 h. du soir, et enfin encore quatre autres, dont deux parurent soulever le sol sans lui faire éprouver ni oscillations ni secousses.

Sur toute la ligne entre Viége et St-Nicolas la chute de pierres et les éboulemens causés surtout par la pluie orageuse menacèrent les voyageurs.

Le 6, vers 2 1/2 et 3 1/2 h. du soir, détonations lointaines sans secousses.

Le 7, le matin, détonation avec légère secousse vers 6 h., sans secousse vers 7 1/2 h., avec légère secousse à 8 1/4 et 8 3/4 h. Le soir, détonation avec secousse plus forte vers 1 3/4 h., sans secousse à 3 et 8 3/4 h., avec légère secousse à 10 h., sans secousse, 10 h. 5 m., et 11 h., avec secousse à 11 1/4, et enfin sans secousse à 11 1/2 h.

Le 8, détonations sans secousses vers 2, 3, 3 1/2, 4, 5 1/4 et 8 1/2 h. du matin, avec faible secousse à 3 1/4, 3 3/4 h. du soir. Très-forte détonation et secousse bien sensible vers 7 3/4 h.; à 11 h., détonation avec faible oscillation, sans oscillation à 11 1/4 h. du soir.

Le 9, détonation avec légère oscillation à 2 h., et sans oscillation à 8 1/2 h. du matin.

Le 10, vers 6 h. du matin, plusieurs détonations, une avec faible oscillation vers 1 1/2, et sans oscillation vers 7 1/4 h. du soir.

Le 11, faible détonation et légère oscillation vers midi et 4 1/2 h. du soir. Secousse très-distincte à 7 h. du soir, et trois autres plus tard.

Le 12, trois secousses avant jour, puis à 5 et 7 1/2 h. du matin et vers 1 et 7 h. du soir.

Le 13, secousses vers 8 h. du matin, 12 3/4 et 3 1/2 heures du soir, et encore une assez forte à 6 h. du soir.

Le 14, 2 heures du matin, une secousse moins forte; vers 5 heures, trois ou quatre secousses à quart-d'heure d'intervalle; à midi, deux secousses très-rapprochées.

Le 15, assez forte secousse vers 2 h du matin, de même avec détonation à 10 1/2 h. du soir; vers 11 1/2 h. du soir, faible secousse.

Le 16, légères secousses vers 2 3/4 h. du matin et à 10 1/2 h. du soir.

Le 17, légères secousses à 12 1/2, 4 et deux à 9 h. du soir.

Le 18, secousse moyenne à 2 et faible à 3 1/2 h. du matin. Secousse moyenne avec détonation vers 11 h. du soir.

Le 19, 9 h. du soir, faible secousse et oscillation.

Le 20, forte secousse avec détonation vers 2 h., deux autres semblables et à petit intervalle vers 8 1/2 h. du matin.

Le 21, avant jour, oscillattons bien marquées; idem, vers 4 h. du matin et 12 1/2 h. du soir.

Le 22, 10 3/4 h. du matin, forte détonation et aussi forte secousse suivie de deux faibles détonations. Vers 2 1/2 h. du soir, une forte détonation et vive secousse, deux autres semblables un instant plus tard. A 5 et à 6 1/2 h. du soir, de faibles détonations sans secousses.

Quelques légères secousses dans la nuit.

Depuis le 5 courant, le temps fut sec et la température élevée.

Le 24, 12 3/4 h. du matin, forte détonation et secousse qu'on a vivement ressentie à Sion. Trois à quatre secousses avant le jour, et une faible avec détonation vers 5 h. du soir.

Le 25, 5 3/5 h. du matin, forte détonation et secousse moyenne. Le soir, un violent orage passe sur Sion; à Moulignon une ferme est incendiée par la foudre.

Le 26, 9 3/4 h. du matin, forte secousse et détonation.

La secousse a été vivement ressentie à Rarogne et à Unterbæch.

De faibles secousses à 4 1/2, 5 et 11 h. du soir.

vous sentez-vous assez intrépide pour passer outre ?

10° Comment, au nom du ciel, se fait-il que vous, qui passez pour avoir dit tant de fois que vous ne vouliez rien avoir à faire avec la *calotte*, vous ayez eu la malencontreuse idée de vous adresser à une espèce de tribunal ecclésiastique pour avoir raison d'un homme dont le plus grand tort est de ne pas être du petit nombre de vos amis, mais auquel vous faites le reproche de ne pas se conformer à la loi scolaire ?

11° Oserait-on vous demander en quoi cet instituteur ne s'est pas conformé à la dite loi ?

12° Oserait-on, sans indiscrétion, vous demander encore, en quoi le susdit tribunal a à se mêler de ces questions-là, si tant est que la constitution actuelle lui reconnaisse le droit de s'occuper d'une question quelconque d'intérêt public ?

Douze questions, c'est assez et même trop pour une fois; aussi en garderons-nous quelques-unes pour une autre occasion et lorsque vous nous aurez fait le plaisir de nous donner réponse.

(Quelques citoyens d'une commune du Bas-Valais.)

Le tribunal d'appel du canton est réuni en session ordinaire depuis le 5 courant. On pense que cette session durera au moins quinze jours, car le nombre des causes portées devant la haute cour va toujours en augmentant. Au milieu des plaintes qui s'élèvent de tous côtés contre la marche des tribunaux du canton, on est heureux d'observer que la cour suprême jouit d'une autorité et d'un respect illimité pour ses décisions, ce qui prouve que les membres dont elle est composée réunissent toutes les conditions de science et d'intégrité qui devraient se rencontrer chez tous les fonctionnaires de l'ordre judiciaire.

Notre compatriote M. Joseph Mengis n'est pas encore de retour de l'Amérique, comme on nous l'avait fait espérer dans le courant de l'été dernier. Nous apprenons qu'il a été retenu à St-Francisco (Californie), plus longtemps qu'il ne le désirait, pour des affaires particulières. Il a dû s'embarquer pour l'Europe vers le milieu du mois d'octobre, et dans le courant de cet hiver nous avons l'espoir de fêter son arrivée au milieu de ses nombreux amis qui l'attendent avec la plus vive impatience.

Monthey, le 4 novembre 1855.

A la rédaction du Courrier du Valais,

Veuillez accorder une place dans les colonnes de votre estimable journal aux observations suivantes :

L'article 3 sur l'instruction publique, N° 85, que vous avez publié, contient le passage suivant:

« Le Département nous avoue que la plupart « des inspecteurs des écoles ne font pas leur de- « voir, qu'ils omettent d'exécuter les ordres que « le chef du Département leur adresse et oublient « de se soumettre aux prescriptions de la loi. »

Je ne sais si l'auteur de l'article veut parler des membres des commissions scolaires, ou si c'est des inspecteurs cantonaux.

S'il s'agit de ceux-ci, j'aimerais à connaître dans quel cas ils ont omis d'exécuter les ordres qui leur sont adressés par le Département, à quelle prescription de la loi et du règlement scolaire ils ne se sont pas soumis, et quand ils n'ont pas fait leur devoir. Ayant fait partie des inspecteurs d'écoles depuis 1850, je puis faire conster que je me suis exactement conformé aux lois et règlemens, que je n'ai pas visité une école sans avoir eu le règlement scolaire en main, en signalant au chef du Département de l'Instruction publique (dont le zèle qu'il a déployé dans son dicastère est trop connu pour que j'en parle) toutes les inobservances à la loi que j'y remarquais. Du reste, il est facile de contrôler les opérations des visiteurs d'écoles et encore plus facile de les remplacer.

(Un inspecteur d'école.)

Nous espérons que l'auteur des articles sur l'instruction publique que nous avons publiés donnera des explications qui dissiperont tous les doutes sur la portée de ses appréciations. Nous sommes persuadé qu'il a voulu parler des commissions communales, attendu que le rapport du Département de l'Instruction publique pour l'année 1854 fait le plus grand éloge du zèle déployé par MM. les inspecteurs d'arrondissement dans l'accomplissement de leurs devoirs.

CONFDERATION SUISSE.

Armée fédérale.

La *Gazette militaire suisse* estime comme suit les forces de l'armée suisse; l'armée fédérale, élite et réserve, se compose :

Génie : 12 compagnies de sapeurs et 6 compagnies de pontonniers, 1530 hommes.

Artillerie : 6 batteries de 12 ; 29 de 8 et de 6 et 3 d'obusiers de 24 ; plus, 4 batteries de montagnes et 8 batteries à fusées, en tout 274 pièces attelées et 7216 hommes pour les servir ; il faut encore ajouter 12 compagnies de parc et 1578 hommes de train du parc. L'artillerie compte donc, en tout, 74 compagnies, soit 10365 hommes et 476 canons.

La cavalerie, forte de 35 compagnies de dragons et de 11 1/2 compagnies de guides, compte 2869 chevaux. L'infanterie compte 115 bataillons et 24 compagnies détachées, en tout 82416 hommes, auxquels il faut ajouter 71 compagnies de carabiniers, 6890 hommes. L'armée s'élèvera donc à environ 105,000 hommes. On peut admettre que certaines armes comptent un nombre d'hommes surnuméraires, de manière que la force totale de l'armée fédérale pourrait bien s'élever de 110000 à 115000 hommes. On peut également admettre qu'à l'heure actuelle environ 9/10 de cette armée sont convenablement organisés, équipés et armés, en un mot, sont prêts à marcher ; le dernier dixième le sera probablement dans 2 ou 3 ans. Il est beaucoup plus difficile d'apprécier la force de la landwehr organisée. Zurich, qui évidemment fait le plus pour son militaire, a 8 bataillons de landwehr organisés ; mais l'état des officiers montre des lacunes majeures. Dans d'autres cantons la landwehr n'est que sur le papier. En estimant haut, nous pouvons admettre qu'environ 20000 hommes de cette landwehr pourraient renforcer l'armée active ; 20000 autres pourraient momentanément être employés à un service de garnison ; le reste servirait de noyau au landsturm. En tout cas il serait difficile de porter l'armée fédérale à 120 ou 130000, hommes et alors on aurait de la peine à se procurer les chevaux nécessaires, dont l'élève est en décroissance dans notre pays.

M. de Maltzen, ministre extraordinaire de Bavière en Suisse, a annoncé au Conseil fédéral qu'il prenait résidence à Carlsruhe pour cet hiver, d'où il cotinuera ses rapports diplomatiques avec la ville fédérale. Le visa des passeports, etc., pendant ce temps devra toujours être réclamé de la chancellerie du consulat, à Winterthur.

Les réponses des cantons à la circulaire fédérale du 7 mars concernant l'effectif des chevaux pour le service militaire sont toutes arrivées. Presque tous les cantons donnent l'assurance

---

Le 27, le matin, 2 3/4 h., détonation suivie de près d'une assez forte secousse et détonation ; faibles détonations vers 4 3/4 et 10 3/4 h. ; le soir, faibles secousses à 4 1/2, 6 et 8 1/4 h. ; la dernière secousse fut suivie d'une forte détonation.

Le 28, le matin, vers 4 1/2 et 6 h., de faibles détonations ; forte détonation à 1 1/2 h. et assez forte secousse à 9 3/4 h. du soir.

Le 29, plusieurs secousses et détonations, dont celles de 9 et de 10 h. du soir furent ressenties à St-Nicolas et Herbrigen.

Le 30, une faible secousse vers midi.

Le 31, 8 3/4 h. du soir, faible secousse.

Septembre. — Le 1er, 3 1/2 h. du soir, assez forte secousse.

Le 2, à 2 heures du soir, deux détonations.

Le 3, 3 h. du matin, faible secousse ; à 4 h., trois détonations ; à 10 h., faible secousse ; idem, à 11 h. avec très-forte détonation ; vers 6 h. du soir, trois faibles détonations et à 9 h. une faible secousse.

Le 4, à 7 h., faible secousse, mais assez forte détonation ; vers 8 et 11 h. du matin, et 2 h. du soir de faibles détonations.

Le 5, faibles secousses à 12 1/2 et 3 h. du soir.

Le 6, assez fortes secousses et détonations vers minuit, à 1 3/4 et 2 1/2 h. du matin, et une faible secousse vers 5 3/4 h. du soir.

Dans la nuit entre le 7 et le 8 courant, on a compté à Stalden quinze secousses, assez fortes pour causer des éboulemens de rochers, aucune à Viége.

Le 9, 4 3/4 h. du matin, une secousse à Sion, aucune à Viége.

Le 10, on a compté deux secousses à Sion, l'une vers 3, l'autre vers 5 h. du matin, aucune à Viége à en juger par le silence du journal depuis le 6 courant.

Le 11, à 11 1/2 h. du matin, secousse de force moyenne, on l'a vivement ressentie au Riffel.

Le 12, deux ou trois détonations paraissant venir de loin, et faibles secousses entre minuit et 2 h. du matin. La même observation a été faite le 13, 14, 15 et 16 septembre.

Le 17, 2 1/2 h. du soir, secousse et détonation.

Le 18, détonation et faible secousse vers 3 et 5 h. du matin, et à 3 h. du soir. Vers 3 3/4 h., assez forte secousse avec bruit sourd, et vers 11 h. du soir encore une faible secousse avec le même bruit.

Le 19, 4 h. du matin, une forte détonation.

Le 21, deux faibles secousses avec détonation, l'une à 5 h. du matin, l'autre à 2 h. du soir.

Le 22, à 1 1/2 h. du soir, une détonation avec secousse.

Le 23, à 2 h. du matin, forte détonation avec secousse; idem, à 9 1/2 h. ; vers 1 h. du soir, faible secousse et bruit sourd.

Le 25, à 5 h. du matin, deux faibles secousses ; à 8 heures, détonation et assez forte secousse, suivie de près d'une faible secousse ; le soir, vers 10 h., encore une détonation et assez forte secousse.

Le 26, 3 h. du soir, forte détonation et secousse, et vers 4 h. une seconde, mais plus faible secousse.

Le 27, 8 h. du matin, détonation et légère secousse ; idem, avec secousse plus vive vers 7 h. du soir.

Le 28, à 11 h. du matin, faible secousse ; le soir, vers les 7 h., détonation et secousse.

Le même jour, une secousse a été ressentie à Coffrane, canton de Neuchâtel.

Le 29, 3 h. du matin, forte détonation et secousse ; le soir, vers 5 h., encore une faible secousse.

Il parait qu'à Stalden, St-Nicolas, etc., on s'est lassé de noter les secousses ; car une note de M. le chanoine Stoffel nous apprend que dans le premier de ces deux villages les secousses égalent ou dépassent peut-être celles de Viége en nombre et en intensité. Quelques mots d'une lettre de M. le curé de St-Nicolas nous font comprendre qu'il en est de même de cette localité.

On nous assure qu'à Tœrbel, village situé à environ 840 mètres d'élévation au-dessus de Viége, on tient soigneusement note des secousses. C'est précieux, nous regrettons d'autant plus vivement de ne pouvoir en donner connaissance au public.

Le 30, 5 h. du soir, faible secousse sans bruit.

(La suite au prochain N°.)

tranquillisante qu'ils sont suffisamment pourvus de chevaux et en état de faire face et tout temps aux exigences militaires sous ce rapport.

Les nouveaux essais qui doivent être faits avec le fusil de chasseurs proposé pour l'armée fédérale, auront lieu, d'après la décision du Conseil fédéral, au printemps prochain, sur trois places d'armes différentes : du 13 mars au 14 avril à Bière, du 26 avril au 5 mai à Aarau, du 12 au 26 mai à Zurich. Dans chacune de ces localités seront réunis à cet effet un détachement de 60 hommes avec officiers et sous-officiers, deux instructeurs d'infanterie, un armurier et huit marqueurs. La direction de ces essais est confiée à MM. les colonels fédéraux Siegfried et Würstemberg, et au major fédéral Bachofen : ils seront assistés d'un instructeur des carabiniers.

NOUVELLES DES CANTONS.

ZURICH. — M. J. Stadler, un des plus intelligens élèves de Diday, et dont les paysages ont orné les expositions helvétiques, vient de mettre fin à ses jours en se précipitant du toit de sa maison. Il était, depuis plusieurs années, en proie à une profonde mélancolie.

FRIBOURG. — Le Grand Conseil de ce canton se réunira en session ordinaire le 13 novembre prochain. Les nominations au Conseil d'Etat figurent parmi les tractandas. La question des chemins de fer sera probablement l'objet le plus important de la session.

Si l'on peut s'en rapporter au *Confédéré*, le conseil communal de Fribourg aurait requis le Conseil d'Etat de proposer au Grand-Conseil un projet de décret portant que le canton entreprend *lui-même* la construction du chemin de fer depuis Thœrishaus à la frontière vaudoise, par Fribourg. Dans *cette hypothèse*, le conseil communal prendrait des actions pour deux millions de francs, au nom de la ville, et sans préjudice de la participation directe des particuliers (!?)

ARGOVIE. — Il a régné dans le Frickthal et la partie haute de l'Argovie, ainsi que dans le canton de Bâle-Campagne, une maladie dangereuse sur les chevaux ; il n'y a presque pas eu d'écurie épargnée. Le siége de la maladie est dans la tête, et provient en majeure partie de l'usage de plantes fourragères fraîches, qui n'ont pas encore perdu leur trop grande humidité, d'avoine trop fraîche, de trèfle donné en trop grande quantité, toutes causes enfin qui peuvent produire une indigestion. Souvent les chevaux périssent au bout de deux ou trois heures, quelquefois seulement après 3, 4 ou 5 jours.

NEUCHATEL. — Ayant acquis la certitude que la compagnie du chemin de fer Paris-Lyon, qui a racheté la ligne de Dôle à Salins, se dispose à construire le prolongement de cette ligne jusqu'aux Verrières, dès que la concession qu'elle a demandée à cet effet lui aura été accordée et que le canton de Neuchâtel se sera mis lui-même en mesure d'assurer l'entière construction de la ligne des Verrières à Neuchâtel, le conseil d'administration des chemins de fer neuchâtelois s'est décidé à poser, d'accord avec MM. Leuba, Guillarmop et Ce, les bases d'une compagnie nationale. Le *Neuchâtelois* annonce que déjà les statuts ont été élaborés et qu'un conseil d'administration provisoire est nommé.

— Le *Neuchâtelois* rapporte que jeudi dernier au soir, entre 9 heures et 9 heures et demie, le caisson de la diligence de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds et au Locle a été forcé aux Eplatures. Les sacs de dépêches, enlevés avec d'autres objets, ont été retrouvés à l'exception d'un seul, dit-on, au bord de la route. Parmi les objets volés, se trouve un sac d'espèces d'une assez forte valeur, destiné à une maison de banque. La nuit précédente, un vol avait eu lieu chez un boulanger du Crêt-du-Locle ; tout le pain de la boulangerie, entre autres, avait été enlevé.

GENÈVE. — Les élections préparatoires des candidats au Conseil d'Etat ont lieu aujourd'hui, lundi, à Genève. Il est facile de prévoir que le personnel de l'ancienne administration tombé en 1853 sera de nouveau porté cette année par les radicaux et la fraction dite des socialistes qui n'a pas trouvé dans l'administration qui a succédé à celle de M. Fazy, la réalisation de ses espérances.

Nous trouvons dans une correspondance adressée à la *Gazette de Berne* quelques renseignemens sur le mouvement électoral genevois. Le correspondant du journal bernois ne peut encore dire quelle sera l'issue des élections, mais on paraît généralement croire que le parti radical l'emportera. Du reste, la plupart des conseillers d'Etat actuels commencent à être fatigués du rôle qu'on leur a fait jouer ; il n'y en aurait qu'un qui se cramponne encore avec énergie à son fauteuil. M. Lamartine a écrit, du gouvernement de Louis-Philippe, qu'il était tombé par le mépris général ; il se trouvera peut-être un historien pour dire du gouvernement actuel de Genève qu'il est tombé par la lassitude générale.

Le *Journal de Genève*, dans son anxiété, supplie le gouvernement actuel de se laisser reporter de nouveau par le motif qu'il n'y a pas d'autres candidats possibles qui puissent s'appuyer sur le parti conservateur tout en conservant le masque du libéralisme.

On raconte que déjà une députation de conservateurs s'est rendue auprès de M. Decrey pour le prier de maintenir sa candidature en compagnie de celle de ses collègues. — Il aurait répondu : « A aucun prix. Lors qu'il s'est agi de nos élections, en 1853, vous nous avez donné de belles « paroles, promis tout le concours imaginable « pendant notre gestion. Vous vouliez nous aider « à pacifier les intérêts controversés, appuyer « l'industrie nationale, nous aider de toutes manières ! Qu'avez-vous fait ? Le contraire de tout « ce que vous nous aviez promis. Nous n'avons « reçu aucun appui de votre parti. Vous nous » avez isolé de ceux que nous avons remplacés « sans nous rapprocher de vous. Le parti radical, « qui était affaibli par un règne déjà long, par « des divisions intérieures, est maintenant recos- « titué en masse compacte. Nous avons soutenu « le feu pendant deux ans, mais pour l'avenir, « nous vous sommes très-reconaissants de l'offre « très-gracieuse que vous nous faite ; nous en « avons maintenant assez. »

Telles sont les paroles que l'on prête à M. le conseiller d'Etat Decrey. Mais dans la prévision d'une telle réponse on s'était déjà décidé, dans une assemblée préparatoire d'électeurs, à faire au parti radical des offres de conciliation pour arriver à une composition du genre de celle qui existe à Berne ; comme on l'a vu par la réponse du comité radical, que nous avons publiée, on ne s'est pas laissé prendre aux belles paroles d'un système aux abois. (*Nouvelliste Vaud.*)

M. le Dr. M. d'Espine a publié une notice statistique sur la marche du choléra dans le canton de Genève, de laquelle nous extrayons les passages suivans :

« On peut considérer notre canton comme entièrement débarassé du choléra, car depuis dix jours aucun cas de cette maladie n'a été signalé.

« Durant les soixante jours où ce fléau a plus ou moins manifesté sa présence, 92 cas se sont produits dans le canton, dont 50 suivis de mort, soit 14 cas et 8 décès pour 10,000 habitans.

« Dans la ville de Genève et la banlieue, 73 cas, 36 décès, soit 21 cas et 10 décès pour 10,000 habitans. Voici quelques chiffres, calculés également pour 10,000 habitans, qui permettront de juger du degré d'intensité de l'épidémie dans notre pays. Je les tire de quelques notes que j'ai recueillies, et surtout d'un travail remarquable sur le choléra de Turin publié tout récemment par mon honorable et savant ami, le chevalier Boccino.

« Le choléra, qui a duré trois mois, l'an dernier, à Annecy, a donné 72 cas et 48 décès ; celui qui a ravagé cet été la petite ville française de Seyssel, 1500 cas et 900 décès (toujours calculés pour 10,000 habitans). Celui de Bâle, 120 cas, 67 décès ; celui de Paris 1832, environ 400 cas et 250 décès, et, en 1849, un peu plus encore ; celui de Gênes 1854, 531 cas et 270 décès ; celui de Turin, même année, 158 cas et 83 décès ; celui de Milan 1854, 29 cas et 20 décès ; celui de Turin 1835, 29 cas et 18 décès. La plupart de ces chiffres sont considérablement plus élevés que les nôtres, et les moindres mêmes sont encore supérieurs à ceux de Genève. Je ne crois pas en effet qu'il y ait eu en Europe de ville visitée par le choléra qui ait été plus ménagée que la nôtre. Notre première conclusion est qu'il faut rendre grâce à Dieu de ce que nous avons été jusqu'ici aussi remarquablement épargnés.

« La mortalité n'a pas été aussi élevée qu'on aurait pu l'attendre de la quantité des cas. Nous avons eu des choléras très-cyanosés, s'accompagnant d'absence du pouls et de tous les symptômes les plus prononcés ; des cas funestes ont duré 12, 10 et 8 heures, et cependant la mortalité totale a été de 54 pour %, elle a été à Gênes, de 55, à Turin, de 57 et de 63 pour %, à Milan de 75 pour %, à Annecy de 67 pour %, etc.

« Le choléra a atteint dans notre canton 59 hommes et 33 femmes ; en défalquant les cas de Russin qui ont atteint des ateliers où il n'y avait que des hommes, on trouve 44 hommes et 32 femmes, rapport presque exactement semblable à celui de Turin, 14 hommes pour 10 femmes.

« Mais, ce qu'il faut remarquer, c'est que le commencement de notre épidémie a presque exclusivement frappé les hommes, et que durant tout son cours elle a epargné les enfans. Sur nos 92 cas, 4 seulement sont relatifs à des enfans de 5 mois, 2 ans et demi, 9 ans, 14 ans ; et 3 d'entre eux ont guéri.

Sur 82 cholériques dont les âges ont pu être constatés il y en avait 3 au-dessous de 10 ans ; 7, de 10 à 20 ans ; 21, de 20 à 30 ans ; 12, de 30 à 40 ans ; 14, de 40 à 50 ans ; 12, de 50 à 60 ans ; 10, de 60 à 70 ans et 3 au-delà de 70 ans.

« Les individus de 40 à 60 ans ont fourni presque exclusivement les cas des trois ou quatre premières semaines, et que ce n'est que dans les trente derniers jours que l'épidémie a fourni des cas nombreux de 20 et 30 ans.

« Il ne sera peut-être pas sans intérêt de citer en finissant la conclusion qui terminait un article que j'insérai dans le *Journal de Genève* le 13 septembre 1854, sous le titre de : *Aurons-nous le choléra?* A cette époque le choléra régnait pour la première fois dans le nord de la Suisse (Aarau) et dans la Savoie (Chambéry et surtout Annecy). Voici la citation textuelle :

« Quoique les rayonnemens des derniers foyers épidémiques se soient prolongés jusque vers nos portes, et beaucoup plus près de nous que jamais auparavant, nous pouvons espérer qu'encore cette fois la Suisse sera épargnée, au moins en grande partie ; et que, si quelques points de son territoire sont (Aarau) ou devaient être atteints, Genève, par exemple, très-probablement la force répulsive de ces contrées alpestres suffirait pour nous préserver d'une épidémie d'une certaine intensité.

« Reconnaissons que la Providence nous a gardés et directement par le privilége de la situation qu'elle nous a donnée. On peut encore attendre beaucoup de cette situation favorable si le choléra nous visitait une autre année ; enfin, nous sommes aussi très-redevables au soin que la police sanitaire a pris dès l'invasion de l'épidémie, sous les directions sanitaires du Conseil de santé, et qu'elle va prendre à l'avenir sur une large échelle, pour provoquer dans tout le canton d'énergiques mesures d'assainissement. »

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

France.

(*Corresp. part. du Journal de Genève.*)

Paris, 1 novembre. — Le roi Victor-Emmanuel est attendu à Paris pour le 22 ou le 23 novembre ; on ajoute qu'il a désiré voir l'exposition et que l'empereur a envoyé l'ordre de la prolonger jusqu'à la fin du mois. Il y aurait eu quelques observations à ce sujet, mais elles n'auraient pas été prises en considération. Du reste, nous saurons bientôt par le *Moniteur* si le fait est exact.

Et maintenant passons à la grosse question de la paix ; les renseignements que je vous transmet-

tais hier me venaient — je puis vous le dire aujourd'hui — d'un personnage qui possède un rang aussi élevé qu'un ministre, et il maintient encore aujourd'hui qu'il y a beaucoup de probabilités pour un arrangement.

« Qu'en pensez-vous ? » demandais je ce matin à l'ami qui veut bien me renseigner sur les affaires étrangéres. — Mon Dieu ! a-t-il répondu, un arrangement est possible, mais il n'est pas probable. Je sais bien que le langage de M. le ministre des affaires étrangères et de tous ses chefs de service, tels que MM. Brenier, Armand Lefebvre, etc., est ultra pacifique. Cela prouve-t-il quelque chose ? Je le voudrais, mais je sais aussi que l'Angleterre est plus animée que jamais pour la guerre, et sans le cabinet de Londres, nous ne pouvons guère aller bien loin dans les négociations. Ne vient-il pas de donner une nouvelle preuve de ses véritables sentiments par la nomination qu'il a faite de sir Hamilton Seymour à l'ambassade de Vienne? Y avait-il un choix qui pût être plus éminemment désagréable à la Russie et rendre les négociations plus difficiles encore ? »

Tel a été le raisonnement opposé : je vous le transmets avec la même fidélité, en ajoutant que je suis autorisé à vous dire que la présence à Paris de MM. de Beust et Von der Pfordten, les chefs de la coalition de Bamberg, et dont la réception à la cour a donné lieu à tant de commentaires, n'est point motivée par des tractations politiques ; ils sont venus à Paris pour visiter notre capitale, et rien de plus : toutefois, j'ai aussi des raisons de croire que ces messieurs ont profité de cette occasion pour entretenir le gouvernement français de la situation vraie de l'Allemagne et de ses dispositions.

2 novembre. — Les nouvelles sont fort rares ce matin, et les agences télégraphiques paraissent avoir chômé la Toussaint avec nos journaux.

Les dernières nouvelles de Constantinople reçues par la voie de Trieste ne sont toujours qu'en date du 22 octobre ; elles annoncent que la Turquie forme un camp de réserve de 30,000 hommes.

Omer-Pacha serait parti de Batoum pour s'avancer dans l'intérieur et menacer la ligne de retraite des Russes. Son avant-garde marcherait sur Darab.

Les Russes, d'après les derniers avis reçus d'Erzeroum, continuaient à investir Kars et n'opéraient aucun mouvement.

On m'assure que certaines difficultés se sont élevées entre quelques évêques et le gouvernement. On cite en particulier l'évêque d'Orléans et celui de Luçon. Ces deux prélats n'auraient pas consenti à ordonner des prières publiques dans leur diocèse pour l'heureux accouchement de l'impératrice. Vous savez, au contraire, que l'archevêque de Paris a fait un mandement qui dépasse tout ce que ses prédécesseurs disaient à Louis XIV.

3 novembre. — Une dépêche de Saint-Pétersbourg du 2 novembre ajoute que, le 1er novembre, tous les vaisseaux de ligne des escadres alliées stationnées près de Kinburn ont pris la mer, et qu'en Crimée, rien de nouveau ne s'était passé jusqu'au 31 octobre.

On remarque ici que ce mouvement des vaisseaux de ligne est assez difficile à expliquer, et que s'il est réel, ou bien ces vaisseaux vont chercher des troupes à Eupatoria, ou bien les Russes ont fait quelque mouvement de ce côté.

Rien de nouveau n'avait eu lieu dans la flotte de la Baltique. Le gros de la flotte, ainsi que l'arrière-garde, devaient quitter le golfe de Finlande dans le courant de la semaine et se rendre à Kiel.

Enfin, la *Gazette de Londres* annonce que l'exportation du salpêtre, du nitrate de soude, du sulfate, du muriate et du chlorate de potasse, est prohibée pour tous les pays etrangers.

Les choses ne paraissent pas s'arranger pour le roi Othon : vous pouvez en juger par le *ton* de cette petite correspondance que publie le *Moniteur :*

« Le gouvernement russe a fait réparer à grands frais une des églises d'Athènes qui lui a été cédée pour l'usage de ses nationaux. Il y a peu de jours, le roi et la reine de Grèce, en revenant de la promenade, sont entrés dans cette église, sous le prétexte d'examiner les travaux qui venaient d'être terminés. Leurs Majestés y ont trouvé réunis tout le clergé desservant, les chantres et le personnel de la légation de Russie *en uniforme.* Un service solennel a été aussitôt célébré, et, après des prières adressées au ciel pour le succès des Russes contre les ennemis de la foi orthodoxe, un *Te Deum* a été chanté. »

4 novembre. — Je vous ai parlé, il y a quelques jours, d'une nouvelle escadre qui se forme à Toulon ; nos journaux n'en ont encore rien dit. Le *Moniteur* annonce aujourd'hui que le vice-amiral Tréhouart en est nommé commandant : mais il ne fait pas connaître encore quelle est sa destination. On croit toujours qu'elle est réunie en vue des difficultés possibles avec les Etats-Unis. Je n'affirme rien.

Le *Moniteur* publie également un extrait du rapport du capitaine de vaisseau Gilbert sur les opérations du blocus dans la mer Blanche. Il n'y a point eu d'attaques, mais le commerce des Russes, et en particulier celui d'Arkhangel, est complétement anéanti. J'ai vu, en effet, des lettres de cette ville qui dépeignent la situation sous les plus tristes couleurs.

Vous savez que les dépêches télégraphiques nous ont fait connaître le mouvement en avant, puis la retraite du général d'Allonville partant d'Eupatoria. Le maréchal Pélissier donne les détails suivants sur ce mouvement, en date de Sébastopol, le 2 novembre :

« Dans la journée du 27 octobre dernier, le général d'Allonville, avec vingt-quatre bataillons, trente-huit escadrons et cinquante six pièces de canons, s'est avancé sur la route d'Eupatoria à Simphéropol jusqu'au ravin de Tchobatar. Il a trouvé les Russes solidement établis sur la rive opposée de ce ravin, où ils ont construit un retranchement défendu par trente-six pièces de 32, qui, tirées à longue portée, ont atteint dans nos rangs quelques hommes et quelques chevaux. Toutes les tentatives faites pour amener l'ennemi à un engagement hors de cette forte position sont restées sans succès : c'est ainsi que dix escadrons russes se sont repliés devant quatre escadrons turcs que le général d'Allonville avait lancés contre eux. Le jour suivant, les mêmes manœuvres ont été renouvelées sans plus de résultat. Le manque d'eau en avant de Sack, et la difficulté de s'entretenir de fourrage, ont décidé le général à rentrer, le 29, à Eupatoria. Les alentours de cette place, jusqu'à une grande distance, ont été complétement abandonnés par les Russes. »

On signale toujours l'arrivée de nouveaux vaisseaux en rade de Kiel.

L'empereur a envoyé au général Bosquet, qui est arrivé à Pau, la médaille militaire. Le brave général a été reçu avec enthousiasme, et sa blessure, produite par une violente contusion à l'omoplate droit, suivie d'un épanchement de sang à l'intérieur, paraît en très-bonne voie de guérison.

Rien de plus ce matin.

Midi. — On répète beaucoup que toute campagne en Crimée est désormais finie : cela ne veut pas dire, sans doute, que l'on va cesser les hostilités, mais simplement qu'elles seront ralenties dans le cours de l'hiver. Je vois, d'après des lettres particulières, que les alliés dirigent en ce moment vers Kinburn de forts détachements de soldats de l'arme du génie. Cela donne de vives alarmes aux Russes qui comprennent — je crois avec raison — que l'on songe très-sérieusement à attaquer Nicolaïeff. De leur côté, les Russes rassemblent des forces considérables entre Nicolaïeff, Kherson et Pérékop. Le général Luders, qui passe pour un des meilleurs généraux du czar, a 50000 hommes entre Kherson et Berislaff. Des corps de cavalerie assez nombreux entourent Otchakoff pour empêcher les alliés de communiquer avec le pays. Nicolaïeff présentait dans ses fortifications plusieurs côtés assez faibles, et certes si les Russes n'avaient pas l'hiver devant eux pour se fortifier, cet immense magasin de la Russie serait facilement détruit : mais on compte bien y arriver le printemps prochain. Si vous jetez les yeux sur une carte de la Russie méridionale, il vous sera facile de reconnaître combien le plan des alliés est dangereux pour les Russes, car Nicolaïff tombé, les Russes, n'ont d'autre ressource que de quitter en toute hâte la Crimée, Odessa succombe infailliblement, et les routes de la Bessarabie sont ouvertes.

Paris, 5 novembre. — Le *Moniteur* annonce que le général Canrobert s'est embarqué jeudi à Lubeck pour Stockholm. Partout dans son voyage en Allemagne, et surtout à Hanau, à Hambourg à Lubeck, le général Canrobert a été reçu avec enthousiasme et au milieu des hourrahs.

Angleterre.

On annonce que Mme Jenny Lind a consenti à donner un concert à Londres au profit des veuves et des orphelins de l'armée d'Orient.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les derniers renseignemens sur les tremblements de terre de Viége vont jusqu'au 3 courant ; ce phénomène a continué jusqu'à cette date avec plus ou moins d'intensité. Aujourd'hui 7, à 4 1/2 heures du matin, on a ressenti à Sion une secousse moyenne suivie d'ondulations assez prolongées.

Aujourd'hui, mercredi, une caravane composée d'une centaine de personnes s'est mise en route, au son du fifre et de l'accordeon, pour l'Amérique méridionale. Ces émigrants sont partis de Sion accompagnés d'un agent d'émigration qui les conduit jusqu'au port de Dunkerque. Ce convoi ne forme que l'avant-garde d'une exode beaucoup plus considérable qui se prépare à partir pour les régions transatlantiques.

JORIS, gérant.

ANNONCES.

AVIS OFFICIEL.

Le Département de l'Instruction publique demande deux institutrices pour une commune du district de Martigny.

VENTE AUX ENCHÈRES.

La Compagnie de l'Ouest des chemins de fer suisses, fera vendre, aux enchères publiques et pour comptant, le samedi 17 novembre prochain, à Lausanne, à deux heures après-midi, savoir : 1 voiture à 4 places, 1 char de côté, 2 chars découverts sur ressorts, 1 tilbury et 1 char à l'allemande ayant servi aux employés des travaux du chemin de fer.

La mise aura lieu chez M. Regamey, au Pré-du-Marché, où les amateurs pourront visiter les voitures dès ce jour.

Lausanne, le 26 octobre 1855.

Au nom du comité de direction,
W. FRAISE.

A VENDRE, *pour cause de départ,* à des conditions très-avantageuses. Une imprimerie, sise au centre de la ville de Sion. S'adresser, pour de plus amples renseignemens, à M. Joseph Calpini-Albertazzi, domicilié à Novarra ou à son représentant en Valais, M. Eleuthère Besse, notaire, à Sion.

Noël Riva, négociant, domicilié à Sion, expose en vente : 1° une vigne, à la Chanterie, d'environ 1000 toises ; 2° un champ, à la Plantaz, de 1000 toises ; 3° un dit, aux Condemines, de 630 toises.

L'enchère se tiendra à Sion, à l'hôtel de la Croix-Blanche, le 11 novembre courant, à 4 heures du soir.

SION. — IMPRIMERIE DE DAVID RACHOR.